

Type Diplôme : **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Expertise Sociale en Administration et Liquidation des Entreprises en Difficulté	
Session DU	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Pas de stage		
Autres modalités		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Dans l'UE 1, Les épreuves de contrôle continu peuvent prendre la forme de QCM organisées en ligne. L'examen terminal prend la forme d'un projet portant sur la réalisation d'un dossier professionnel en groupe. Toute absence injustifiée à une épreuve d'examen est éliminatoire.		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Si note globale moyenne supérieure ou égale à 10		
Capitalisation/conservation		
Dans le cas d'un redoublement le stagiaire conserve les notes supérieures ou égales à 10/20		
Compensation		
Les UE sont validées isolément ou par compensation		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Expertise Sociale en Administration et Liquidation des Entreprises en Difficulté										Session Unique		
Parcours												Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
MRNCP38201BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés														
RNCP38201BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel														
UE	ANNUEL	UE 1 : Pratique et gestion des risques sociaux					Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	module introductif : droit social et PSE		18										
Matière	ANNUEL	module 1 : Séminaire débat Droit social et PSE 1/3	3											
Matière	ANNUEL	module 2 : Les acteurs	10											
Matière	ANNUEL	module 3 : la poursuite de l'activité et le droit du travail	4											
Matière	ANNUEL	module 4 : le sort des créances sociales et salariales	4											
Matière	ANNUEL	module 5 : Séminaire débat Droit social et PSE: licenciement 2/3	6		4	4			CC&CT	CT 2 / CC 1	1	Projet		
Matière	ANNUEL	module 6 : Droit social et PSE - AGS 3/3	7											
Matière	ANNUEL	module 7: le contentieux	3,5											
Matière	ANNUEL	module 8 : séminaire d'actualisation en droit du travail	3,5											
Matière	ANNUEL	module 9 : compétences transversales : étude de dossier	4											
UE	ANNUEL	UE 2 : Aspects internationaux et européens					Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	module introductif : droit international et européen des procédures collectives et droit comparé		14										
Matière	ANNUEL	module 10 : les avancées du droit européen	4											
Matière	ANNUEL	module 11: L'AGS et le droit européen		3										
Matière	ANNUEL	module 12 : La faillite internationale et les salariés	4		3	3			CT (Contrôle terminal)			Écrit	3	
Matière	ANNUEL	module 13 : les lois types de la CNUDCI		3										
Matière	ANNUEL	module 14 : séminaire de méthodologie juridique	12											
Matière	ANNUEL	module 15 : séminaire d'actualisation: classes de parties affectées et salariés	4											
TOTAL			69	38	7								3	
			107											